Le Congrès National des Mutilés et Invalides du Travail, à Lille

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il fut ensuite question de nouveau de la *reversibilité d'une partie de la rente sur la tête du conjoint survivant ou sur les enfants mineurs en l'absence du conjoint.*

En faveur des Aveugles

M. LEMOULLEC traita de la question des aveugles, si dignes de pitié, et en faveur de qui presque rien n'a été fait depuis la création de l'Hospice des Quinze-Vingts, par Louis IX, en 1237.

A l'heure actuelle, la Fédération Nationale des Aveugles Civils ne répond pas aux besoins des aveugles. On estime qu'il faut faire quelque chose pour ces infirmes. Tous les aveugles doivent toucher une pension de compensation. Il y a, en France, près de vingt-huit mille aveugles qu'il faudrait faire bénéficier des avantages accordés aux hospitalisés des Quinze-Vingts, soit une somme de 6.000 fr. par an, ou encore une rente de cent pour cent comme celle accordée aux mutilés du travail. De plus, on doit donner de l'instruction aux jeunes aveugles, par la création d'écoles départementales. En un mot, l'aveugle doit avoir le droit de gagner sa vie, de vivre normalement. Il le peut car, éduqué, il peut pratiquer de nombreux métiers : téléphoniste, brossier, seiller, relieur, masseur, musicien, etc., etc...

L'orateur conclut en montrant la nécessité qui incombe à la Fédération, de s'occuper des aveugles.

M. BERGES, aveugle, remercia l'orateur précédent, et demanda au congrès d'adopter les conclusions du rapport Lemoullec.

On reçut alors deux délégués de la Fédération Nationale des Aveugles Civils : MM. GUINOT et SALIS.

M. SALIS donna des renseignements sur l'action de la F. N. A. C., depuis 1923, et son désir de rapprochement de la Fédération des Mutilés et Accidentés du Travail et d'union dans l'action et dans l'indépendance de l'individualité des aveugles.

Après quelques mots de M. Bergès, une commission spéciale fut désignée, ayant pour but d'examiner la situation spéciale des aveugles.

La séance de l'après-midi

A 14 h. 30, la séance fut reprise sous la présidence de M. GENIN. De suite, on aborda l'examen des questions encore inscrites à l'ordre du jour.

La question de l'augmentation de la cotisation est renvoyée au prochain congrès.

L'uniformisation des allocations ou majorations pour les mutilés atteints de la même infirmité est renvoyée à l'examen de la commission exécutive.

M. P. DELCOURT, député, fait part au congrès que la commission d'assurance et de prévoyance sera saisie en l'une des prochaines séances de la question de l'allocation aux grands mutilés et invalides ayant besoin d'une tierce personne.

Le rapport suivant a trait à l'*extension aux mutilés du travail occupés dans les établissements et services de l'Etat, des départements et communes des mêmes avantages dont bénéficient les mutilés de guerre.* On demande en somme l'assimilation des mutilés du travail aux mutilés de guerre, dans les divers services désignés antérieurement. Un projet de loi sera déposé dans ce sens par le bureau fédéral. — Ces directives sont adoptées.

Sur la question de l'indemnité spéciale aux mutilés du travail ayant besoin de l'aide d'une tierce personne, sans tenir compte du taux d'incapacité fixé, le congrès déclare avoir satisfaction sur les déclarations antérieures de M. P. Delcourt.

Un projet sur la priorité pour *les mutilés du travail dans les emplois civils* est présenté par les délégués de la Haute-Garonne et de la Loire. Pour la campagne à mener dans ce sens, on fait confiance au Bureau Fédéral, qui élaborera un projet de loi dans ce sens.

Une caisse autonome pour la réparation des accidents du travail

M. TRAMAILLE donne lecture d'un court rapport sur la *création d'une caisse autonome pour la réparation des accidents du travail*, « qui rendrait, dit-il, de réels services en empêchant de détourner des sommes considérables de leur but ». Le rapporteur s'oppose à la création d'une caisse d'Etat.

M. Tramaille propose d'étudier la question, pour l'avenir, de la création d'une caisse autonome de réparations et d'assurances, dans le genre de celle qui fonctionne pour les mineurs. — Le rapport de M. Tramaille est adopté à l'unanimité.

— Le groupement du Calvados propose l'élaboration d'un barème officiel pour l'évaluation des incapacités. — On examinera la question.

— Une proposition de plusieurs délégués préconise la représentation de la Fédération Nationale, des groupements départementaux et des sections dans tous les organismes nationaux, départementaux, cantonaux, communaux, s'occupant des questions d'accidents du travail ou d'assistance aux invalides. — Elle reçoit un accueil favorable.

— On demande que la prévention des accidents de travail entre dans la voie des réalités le plus vite possible.

Prochain Congrès à Avignon

Sur proposition du délégué du Vaucluse, les congressistes décident que leur prochain congrès se tiendra à Avignon.

Enfin, on examina l'action, la propagande à mener au point de vue action internationale.

Deux délégués étrangers prirent la parole : MM. Lavarman, secrétaire de la Fédération des Invalides de Hollande, et président de l'Association d'Amsterdam ; P. De Boer, de Drachten président de la Fédération des Invalides de Hollande, qui exposèrent la situation des accidentés dans leur pays.

— Aujourd'hui, les congressistes prendront une journée de repos, en visitant Lille et diverses villes de la région du Nord, ou Bruxelles.

Un sergent de la police anglaise assassiné en Palestine

Le sergent Smyleton, de la police anglaise de Palestine, a été assassiné à Saint-Jean-d'Acre, par un inconnu. On ne croit pas qu'il s'agisse d'un crime politique.

Une triple collision d'autos à Vendeville

Une triple collision d'autos s'est produite, mardi vers 18 heures sur le territoire de Vendeville, dans les circonstances suivantes :

M. Pinet, ingénieur à La Madeleine, venant de Pont-à-Marcq, avait arrêté sa voiture sur le côté droit de la route quand tout à coup, survint en sens inverse l'auto de M. Lequesne Henri, pharmacien Place d'Armes, à Valenciennes, qui arrivait de ville.

M. Lequesne, gêné dans sa visibilité, ralentit l'allure. A ce même moment une troisième voiture, celle de M. Friedrich Fritz, directeur d'exploitation à Provin (S.-et-M.) arrivait, tenant sa droite et croyant avoir le temps suffisant pour passer entre les deux autres autos. La collision se produisit. M. Friedrich accrocha la voiture arrêtée de M. Pinet et lança celle de M. Lequesne dans le fossé qui borde la route. Mme Lequesne, blessée, porte des contusions internes qui, instantanément provoquèrent trois syncopes. Quant aux trois voitures, les dégâts matériels sont importants.

La gendarmerie de Seclin, appelée sur les lieux aussitôt, a ouvert une enquête afin d'établir les responsabilités.

LES TROIS AUTOS PHOTOGRAPHIÉES APRES L'ACCIDENT

L'Assemblée générale de la Chambre des Agriculteurs du Nord

La Chambre d'Agriculture du Nord s'est réunie en assemblée générale le 28 courant, à la Préfecture, sous la présidence de M. Florimond Desprez, assisté de MM. D'Hespel et Caudrelier, vice-présidents ; Outters et Lanthiez, secrétaires ; Henri Gesthem, trésorier et Georges Tournoux, secrétaire administratif.

Après avoir présenté les excuses de M. le préfet du Nord, empêché, qui s'était fait représenter par M. Boujard, secrétaire général, et celles de MM. Debuchy, Desmarescaux, De La Grange et Leriche, M. le président invite l'assemblée à élire son bureau pour l'exercice 1930-131. A l'unanimité, le bureau est constitué comme suit : Président, M. D'Hespel ; Vice-présidents, MM. Carlier-Caffieri et Henri Ghestem ; Secrétaires, MM. Florimond Desprez et Outters ; Trésorier, M. Caudrelier. Les diverses commissions sont également désignées.

Sur rapport de M. Henri Ghestem, l'approbation des comptes de 1920 est prononcée et sur rapport de M. Paul Dufour, le budget additionnel de 1930 et primitif de 1931 sont adoptés, ainsi que le budget additionnel de l'Office départemental agricole pour 1930.

Importation de produits laitiers, fraudes

M. de la Gorce présente ensuite un rapport sur les difficultés actuelles de l'agriculture, qui donne lieu à un échange de vues animé, auquel prennent part MM. Caudrelier, Lengrand, Carlier, Outters, Wemaere, Riez. Un vœu additionnel de M. de la Gorce relatif à la réglementation protectrice des importations de produits laitiers étrangers est adopté ; la question des fraudes en matière laitière, soulevée à cette occasion, sera étudiée dans une prochaine réunion de la Commission du Lait.

Assurances sociales, surtaxes locales, élevage, etc...

La Chambre entend ensuite M. D'Hespel sur les Assurances sociales et l'Agriculture, et M. Outters sur la question du lin et sur celle de la taxe sur le chiffre d'affaires et la taxe à la production.

M. Caudrelier, appuyé par M. Delsart, expose les conséquences pour l'Agriculture, de la création de plus en plus fréquente de surtaxes locales, instituées pour couvrir les frais de transformation des gares, comme c'est, par exemple, le cas pour BAISIEUX et pour ORCHIES. Puis, M. Hadou fait adopter un vœu touchant la fabrication de la bière au chaudron.

Deux vœux de M. Tamboise sur l'extension de la loi Macarez à l'élevage de la race bovine, et sur la protection des intérêts des éleveurs français, sont adoptés en principe, et renvoyés, pour complément de rédaction, à la commission de l'Elevage.

Sur présentation de M. Dorchies, la Chambre adopte des motions tendant au relèvement du tarif douanier des chicorées Wilijoof, et au renforcement de la protection douanière des légumes verts frais.

Des vœux importants

Viennent ensuite un vœu de M. Outiers, tendant au classement des ouvriers agricoles dans la quatrième catégorie, afin de leur assurer un traitement équitable dans les Assurances sociales ; un vœu de M. Vermerch sur le relèvement du droit sur les maïs de 10 à 21 fr. ; un vœu de M. D'Hespel, tendant à la suppression de la retenue faite indûment aux planteurs de tabac pour la réassurance contre les intempéries, alors que le Nord ne possède pas de caisses, et des vœux de M. P. Dufour, concernant le relèvement du droit sur les conserves de légumes frais ; le relèvement des droits sur les pois secs et concassés ; la suppression de la taxation des farines et du pain ; la livraison des farines indigènes en balles plombées ; la monopolisation des engrais et l'obtention de subventions plus larges de l'Office départemental agricole aux Jardins ouvriers. A cette dernière occasion, la Chambre émet le vœu que les crédits mis par les départements à la disposition de l'Office soient augmentés, au lieu de les voir constamment diminués.

Tous ces vœux sont adoptés à l'unanimité et la séance est levée.

L'excursion à Folkestone des officiers de réserve

C'est aujourd'hui qu'a lieu l'excursion sur Folkestone, organisée par les Officiers de Réserve de la région du Nord.

Les paquebots quitteront la gare maritime comme suit : l' « Engadine » à 9 heures précises et l' « Invicta » à l'arrivée du train-spécial amenant les excursionnistes des régions de Lille et de Saint-Omer.

La Fanfare des Orphelins se fera entendre, durant la traversée, sur l'un des deux paquebots.

Après le meeting communiste de Denain

Un manifestant sévèrement condamné par le Tribunal correctionnel de Valenciennes

Le Tribunal correctionnel de Valenciennes a rendu, mercredi après-midi, son jugement dans les poursuites intentées par le Ministère Public, contre Gaston Derveireid, 27 ans, garçon boulanger, qui, lors du meeting communiste qui se tint dimanche après-midi, à Denain, porta un coup de poing à l'œil gauche de M. Labalit, inspecteur de police spéciale.

Derveireid qui était poursuivi pour coups à agent de la force publique, a été condamné à deux mois de prison et 100 fr. d'amende.

Le maire de Trith-Saint-Léger et son adjoint suspendus de leurs fonctions

Par arrêté du Préfet du Nord, en date du 25 mai, M. Brieville, maire de Trith-Saint-Léger, et son adjoint, M. Busin, ont été suspendus de leurs fonctions pour une durée d'un mois.

Ils avaient, le jour du 1er mai, arboré le drapeau rouge à la fenêtre de la Mairie. Cet arrêté a été signifié aux intéressés mercredi par M. Delaire, commissaire spécial, à Valenciennes. C'est M. Grégoire, adjoint, qui assumera les fonctions de Maire.

L'arrestation à Senlis, d'un singulier boy-scout qui se fit héberger à Saint-Quentin et Maubeuge

Un boy scout arrêté hier par les gendarmes de Senlis, pour vagabondage et port d'arme prohibée a été identifié. Il ne s'agit pas du prince russe Bogdanoff, comme il l'avait déclaré, mais plus simplement de Jacques Van Boom, dit « Willima », électricien, né à Anvers, le 8 février 1908, expulsé de France par un arrêté qui lui a été notifié alors qu'il était à la prison de Briey, purgeant six mois d'emprisonnement. Il a prétendu que les pièces d'identité trouvées hier en sa possession lui avaient été procurées un employé de l'Hôtel de Ville d'Anvers, et qu'il avait dû verser 200 francs pour leur établissement. Jacques Van Boom s'était fait héberger par les chefs scouts des villes qu'il avait visitées et notamment à SAINT-QUENTIN, MAUBEUGE et SENLIS. Il avait même passé en revue les scouts de ces villes. Il a été conduit devant le Procureur de la République de Compiègne.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 29 mai 1930

Soleil : Lever à 3 h. 56 : coucher 19 h. 40. — Lune : Lever à 4 h. 22 ; coucher à 21 h. 50.

Aujourd'hui : Ascension. — Demain : saint Ferdinand.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations du 28 mai 1930, à 18 heures.

Baromètre 760 m/m 8 ; hausse depuis la veille, à 18 h. ; 6 m/m 4. — Thermomètre : froid, 20°2 ; minima, 9° atteint à 6 h. ; maxima, 24°2, atteint à 16 heures.

Etat hygrométrique, 67. Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h., 0 m/m 7. Direction du vent, sud-ouest ; force, assez fort. Direction des nuages, sud-ouest ; état du ciel, très peu nuageux.

Temps probable pour aujourd'hui : un peu chaud, assez beau.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Beau temps, nuageux ; vent sud-ouest, 2 à 5 mètres. Même température. Le minimum de température sera en hausse de 3°.

MARIAGE. — On nous informe du prochain mariage de Mlle Jacqueline Porisse, fille de Mme et M. Arthur Porisse, 36, boulevard Gambetta, à Roubaix, avec M. Robert Vandecrux, 37, rue Bra...ie, à Ronbaix. La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 3 juin, à 10 h. 45, en l'église Sainte-Elisabeth. Après la cérémonie les familles recevront à la sacristie.

NOMINATION. — Nous apprenons avec plaisir que M. Léon Plouviet, contrôleur principal des P.T.T., à Paris (Vaugirard, passe contrôleur principal chargé des fonctions de chef de station à Lille.

Nous sommes heureux de cette nouvelle occasion qui nous est offerte de féliciter M. Plouviet qui est notre collaborateur. Nos lecteurs ont, en effet, apprécié depuis longtemps la chronique sans-filiste qui paraît régulièrement dans notre rubrique « Radio-Réveil », sous sa signature. Ils connaissent également les concerts qu'il organise chaque jour avec une grande compétence à « Radio P.T.T. Nord » à Lille, lesquels sont diffusés dans toute la France et quelquefois dans le monde entier.

M. Plouviet reste donc chef de cette belle station de téléphonie sans fil ; beaucoup d'auditeurs de nos régions applaudiront à cette nomination.

LA JOURNÉE SPORTIVE

SPORTIFS OU IREZ-VOUS AUJOURD'HUI ?

FOOTBALL-ASSOCIATION

A BILLY-MONTIGNY. — 11e Fête de l'Artois. Stade des Carabiniers, 1er match à 10 h.

A LILLE. — Stade du Colysée, 15 h. Iris-Lille U.C.

CYCLISME

A JEUMONT. — Grand Prix de la Ville. Départ rue de la Boulonnerie.

A BERCK. — Epreuve du C.C. Berckois.

A BAUVIN. — Circuit du C.C. Bauvinois.

A MARCQ-EN-BAREUIL. — Le Grand Prix du Croisé-Laroche.

A LILLE. — 15 h. rue Jules-Guesde, épreuve de l'U. des Commerçants

A AMIENS. — 9 h. route d'Abbeville, départ du Grand Prix Sigrand.

MARCHE

A DUNKERQUE. — Grand Prix des Flandres. Départ 15 h. face Casino de Malo.

NATATION

A DENAIN. — 16 h. Gala des « Cygnes Denaisiens ».

BOXE

A ROUBAIX. — Salle des fêtes, rue de l'Hospice, tournoi des novices organisé par l'A.S. Roubaix

A HAUTMONT. — Gala de l'A.B. Hautmontois.

NIPPISME

A LILLE. — Bois de la Deûle, 14 h. réunion de la Société des Courses.

FOOTBALL-ASSOCIATION

L'équipe du Nord qui jouera en Belgique est formée

En raison de la force particulière de l'équipe de Belgique qui rencontrera celle de la Ligue du Nord dimanche à Charleroi, les dirigeants nordistes ont renforcé le team qui défendra nos couleurs.

En conséquence, le onze qui effectuera le déplacement aura la formation suivante :

But : Encontre (R.O.R.) ; arrières : Nowitt (R.C.R.), Verriott (R.O.R.) ; demis : Comeman (R.C.R.), Kramarich (R.O.R.), Delmer (A.A.O.) ; avants : Langillier (E.A.C.), Bartlett (E.A.O.), Nicolas (A.A.C.), Cheuva (O.L.), Libérati (E.A.O.), Remplaçants : Burgrave (E.A.C.), St-Pé (A.C.L.), Parvaque (U.S.T.), Dubois (U.S.E.).

LES FINALISTES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE CONTRE L'IRIS-CLUB LILLOIS.

Aujourd'hui à 16 h., à Lambersart, les Irismen au grand complet, rencontreront le L.U.C. finaliste du championnat de France Universitaire, devant l'Université de Montpellier. Au Luc, figureront des joueurs de division d'honneur en grande majorité : Locoche, Varga, Lowy, Berl, Loher, Berger, Roder, Largillier, etc., unanimement connus du public. Rouen, Nancy, Rennes et Liège champion de Belgique ont été battus copieusement par nos étudiants lillois. Ceux-ci font de taille à faire jeu égal avec l'U.L. avec lequel ils nous donneront certainement l'occasion d'applaudir du pied football, et une partie amicalement courtoise.

LA 3e FETE DE L'ARTOIS

ELLE AURA LIEU AUJOURD'HUI A BILLY-MONTIGNY

Ainsi que nous l'avons annoncé à diverses reprises, le Bureau d'Artois de F.A. a préparé pour aujourd'hui à Billy-Montigny, sa grande fête annuelle. L'organisation a été confiée aux Carabiniers de Billy-Montigny qui ont voulu se surpasser pour que rien ne cloche.

La fête se déroulera au Stade de la Compagnie des Mines de Houille de Courrières, sous la présidence de M. A. Defline, Directeur Général des Mines de Courrières et de M. H. Jooris, Président de la Ligue du Nord de Football-Association.

CYCLISME

LE GRAND PRIX du Croisé-Laroche (2 étapes)

C'est aujourd'hui jeudi que se disputera la première étape du Grand Prix du Croisé Laroche. Les concurrents auront à effectuer un parcours de 130 kilomètres sur un circuit à couvrir 4 fois.

Itinéraire : Croisé, Romarin, La Madeleine, Marcq, Bondues, Roncq, Halluin, Champs de courses de Tourcoing et Croisé.

Remise des dossards de 10 à 13 h. 30, au « Café de la Concorde », place du Croisé-Laroche, et départ devant le 47 du boulevard de Tourcoing, à 14 heures. Des primes seront disputées à chaque passage au Croisé.

LES ENGAGÉS

1. Dumortier Florian ; 2. Niedergang Félix ; 3. Lamoureux Urbain ; 4. Optinus Maurice ; 5. Lefebvre Raphaël ; 6 Lenage Gaston ; 7. Coppens Albert ; 8. Lapère Camille ; 9. Halliez Cyrille ; 10 Denys Robert ; 11. Delezenne Georges ; 12. Eschmann Louis ; 13. Fournié Marcel ; 14. Pora Robert, du V.C.C.L. ; 15. X... ; 16 Bourry Louis ; 17 Coron Georges ; 18. Sey Jérémie ; 19. Pinscel Abel ; 20. Coussaert Victor ; 21 Vanderdonckt Georges ; 22. Vanderdonckt Florant (B.P.A.L.D.) ; 23. Lamverrier Alfred (E.S.V.C.) ; 24. Sinnaeve André (V.C.T.) ; 25. Vanhée Maurice II (V.C.T.) ; 26 Lemaing ; 27. Deudon Henri ; 28. Roussel ; 29. Houtrique Maurice ; 30. Deconninck Henri ; 31. Debryeker ; 32. Binaux ; 33. Flamant ; 34. Robitaille Léon ; 35. Vanderdonckt André ; 36. Noiteau Emile (C.C.S.M.) ; 37. Pynckette Jules ; 38 Knockaert Joseph ; 39. Lebrun Simon ; 40. Heyart Clovis ; 41. Delobel Gustave ; 42 Sanctorum Georges ; 43. Beckaert Gustave ; 44. Vanhée Maurice I (V.C.T.) ; 45. Winsingue Hubert ; 46. Dhondt Jean ; 47 Pattyn Marcean ; 48. Mathon Charles ; 49. Rondelaere César ; 50. Jeanssens Désiré ; 51. Déré Léandre ; 52. Dekester Julien ; 53. Desmettre Albert ; 54. Baron Gabriel (H.S.L.) ; 55. Vandendriesche Albert (S.C.M.) ; 56. Mestadt Maurice (V.C.T.) ; 57. Vandercruysse P. (id.) ; 58. Lonneville Jérôme (H.S.L.) ; 59. Verhaegbe Julien (V.C.T.) ; 60. Nuytteno Yoo (V.C.T.) ; 61. Tabon Marcean (C.C.L.) ; 62. Pipe Raymond (C.C.L.) ; 63. Sagaert Roger (V.C.T.) ; 64. Equienne Albert (A.A.R.) ; 65. Mathon Martin (H.S.L.) ; 66. Crombet Léon (C.C.L.) ; 67 Desrumeaux Albert (V.C.T.) ; 68. Desmulliez Julien id. ; 69. Verhiest Georges (A.A.R.) ; 70. Rossuyt Médard (A.A.R.) ; 71. Van Neenwenhuyse Gérard (A.A.R.) ; 72 Defever Albert (P.V.C.) ; 73. Desmaret Albert (P.V.C.) ; 74. Dilhies Robert (P.V.C.) ; 75. Turcq Henri ; 76. Debert Joseph ; 77. Gevaert André ; 78 Dumoulin Maurice ; 79. Jeanssens Adolpha ; 80. Muselet Jules (V.C.A.) ; 81. Gossens Polodor ; 82 Courtecuisse Robert ; 83. Carrein Elias (V.C.T.) ; 84. Stevens Eléter (S.C.C.M.) ; 85 Vampouck Gustave (A.A.R.) ; 86. Lesaffre Valère (V.C.T.) ; 87. Vandercruysse Albert (H.S.L.) ; 88. Hollier Charles (A.A.R.).

89. Gorignor Henri, (V.C.C.L.) ; 90. Ségard René (V.C.C.L.) ; 91. Leveugle Simon (A.A.R.) ; 92. Rothier Gabriel (A.A.R.) ; 93. Penet Charles (V.C.C.L.) ; 94. Brasseur Charles (C.C.C.L.) ; 95. Orbas Lucien (C.C.C.L.) ; 96. Sens Norbert (V.C.T.) ; 97 Tuypens Omer (V.C. Loonsoisi).

LES CLUBS ENGAGÉS POUR LES CHALLENGES

Vélo-Club Tourquennois ; Pédale Bycycle Club de Dunkerque ; Cyclo-Club St-Maurice ; Halles Sportives Lilloise ; Amicale des Arts de Roubaix ; Progrès Vélocipédique Cominois ; Vélo-Club Armentiérois ; Vélo-Club-Croisé-Laroche.

Le 4e Paris-Lens cycliste

C'est le dimanche 3 août qu'aura lieu le 4e Paris Lens, organisé par le Vélo-Club Lensois et la Municipalité, avec le concours du « Réveil du Nord ».

Comme chaque année cette épreuve obtiendra le plus grand succès. Le règlement va être établi sou peu

LE GRAND PRIX FERNAND LEMAY A CAMBRAI

Le Cyclo-Club Cambrésien fera courir ce 29 mai, le Grand Prix Fernand Lemay, sur le parcours du Circuit de Cambrai, à couvrir 15 fois, soit 15 km

Cette épreuve régionale est ouverte à toutes catégories, sauf Amateurs et Professionnels. Elle est dotée de nombreux prix dont une bicyclette demi-course au vainqueur. Une superbe coupe sera attribuée au 1er des de catégorie ainsi que 5 prix spéciaux pour les débutants et de catégorie. Départ à 14 h. 30.

WATTRAINT DE LA PÉDALE HÉNINGOISE GAGNE A VENDIN-LE-VIEIL

C'est le lundi 26 mai que s'est disputé le Prix de la Ducasse de Vendin sur une distance de 50 km Voici le classement : 1. Wattraint Simon ; 2. Vaast Charles ; 3 Wazsek Valéry ; 4. Barraud Alexandre ; 5. Chemin Fortuné ; 6. Briet Pierre ; 7. Bondois ; 8. Demolenaert ; 9. Lacomte ; 10. Diéval. Les trois coureurs de la Pédale Wingloise durent abandonner pour accidents.

LES BREVETS MILITAIRES DE 50, 100 ET 150 KM. A CALAIS

C'est ce jeudi 29 mai, que la Commission militaire du Pas-de-Calais organisera les Brevets militaires des 50, 100 et 150 km.

Le départ des coureurs s'effectuera de la borne kilométrique 102, juste au passage à niveau de St-Pierre Halte où se feront également les virages et l'arrivée. Le contrôle de virage de Nordausques aura lieu à la borne 77, un peu au-delà de la Maison Blanche. M. Albert Lemaire fils sous-délégué militaire sera de service à ce contrôle.

M. Lefebvre, délégué militaire, s'occupera du contrôle de virage à Calais.

Les dossards seront distribués à partir de 8 h. 30, au Café Henri, Halte de St-Pierre.

MOTOCYCLISTES, achetez une populaire

D. E. M.

Mle 1930 3 C.V. Eclairage électrique 3.500 fr.

FACILITE. — CATALOGUE FRANCO

USINES et BUREAUX : 138, rue de Condé BRUAY-SUR-L'ESCAUT (Nord)

BASKET-BALL

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DES CLUBS

Le Conseil de la Fédération Française d'Athlétisme ayant adopté dans sa séance du dimanche 13 avril un nouveau statut du Basket-Ball, il faudra faire procéder aux sociétés à l'élection de la Commission Régionale de la Ligue du Nord d'Athlétisme et à la désignation des délégués au Basket-Ball de la L.N.A. auprès du Comité plénier de la Fédération.

A cet effet, une assemblée générale extraordinaire aura lieu le dimanche 1er juin, à la Taverne Excelsior, rue Faidherbe, à Lille, à 10 h. 30.

La Commission actuelle de Basket-Ball reste en fonctions jusqu'à cette assemblée générale.

Les membres la composant actuellement sont candidats d'office aux élections pour la nouvelle Commission.

Les diverses candidatures devront être adressées à M. Henry Kretzchmar, président de la Commission centrale de Basket-Ball 6, rue de Béthune, à Lille, pour le jeudi 29 mai.

Seules les sociétés pratiquant le Basket-Ball et ayant retiré des licences de Basket pour la saison 1929-1930 pourront prendre part à cette assemblée.

Elles devront s'y faire représenter par un délégué, obligatoirement membre de leur société et titulaire de la licence de Basket 1929-1930.

Les pouvoirs devront être établis sur papier à en-tête de la Société, et signés du président.

En aucun cas, un délégué ne pourra représenter plusieurs sociétés. Conformément à la règle habituelle, la répartition des voix se fera comme suit : 1 voix de 1 à 50 licences ; 2 voix de 50 à 100 licences ; 3 voix pour 100 licences et plus.

BOXE

DIMANCHE PROCHAIN, A BUFFALO GANDON CONTRE VESMAUT

La seconde réunion de boxe en plein air, à Buffalo, sera organisée dimanche 1er juin.

Pour cette seconde séance, les organisateurs ont composé une affiche fort intéressante : le match principal mettra aux prises Vermaut champion de France des poids mi-lourds et Gandon, qui a fait forte impression il y a quelques semaines, à la salle Buillier, en battant nettement Marin aux points. Cette rencontre a été conclue à la limite de 77 kilos, soit deux kilos et demi environ au-dessus de celle des poids mi-lourds.

Desnoulet, entraîneur de Raphaël et de Dewankeer et l'un des espoirs nordistes dans la catégorie des poids plume, sera opposé à Decicco, qui a battu par knok-out Paul Gay et Craue.

AUJOURD'HUI A 13 HEURES, DEMI-FINALES ET FINALES DU TOURNOI DES NOVICES

Aujourd'hui vont se terminer les épreuves du tournoi annuel des novices organisé par l'Académie des Sports de Roubaix. Nous connaîtrons enfin les jeunes vainqueurs de cette jolie compétition, qui depuis près d'un mois, est l'objet d'une grande émulation dans tous les clubs et salles du Nord de la France et de Belgique. Ils sont so encore qu'animé une même pensée, qui comptent bien jeter dans la balance tout ce qu'ils possèdent de ressources pour enlever l'ultime décision.

Cette réunion, qui commencera à 15 h. se déroulera salle des fêtes de la rue de l'Hospice. Rappelons que tous les boxeurs devront être présents à 1 h. salle de l'A.S.R. 41 rue du Chemin de Fer, pour la pesée et à 14 h. 30, rue de l'Hospice. En raison du grand nombre de combats (50 environ) qui devront se disputer au cours de la dernière journée du Tournoi des Novices qui se déroulera ce jeudi (Ascension) dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice, M. Decrane, délégué régional prie tous les officiels de se trouver à 14 h. 15 au ring pour commencer à 15 h.

AVIRON

LES REGATES INTERNATIONALES DE LILLE

Les Régates Internationales, organisées sous le patronage de la Municipalité Lilloise, par l'Union Nautique de Lille, se dérouleront ce dimanche 1er juin à 14 heures. Elles auront lieu, comme d'habitude, sur le canal de la Haute-Deûle, entre la passerelle des Bois-Blancs et la Planche à Quesnoy.

L'enceinte, réservée aux invités, se trouvera rue Regel (rive gauche) à hauteur de la rue Lengleri à Lomme.

HIPPISME

JEUDI 29 MAI et DIMANCHE 1er JUIN

COURSES DE LILLE

— à 2 heures —

COURSES AU TSEMBLAY

PREMIERE COURSE. — Prix Privola (14 partants) : 1. Mousquetaire (W. Anderson) g. 98.50 ; pl. 94. — 2. Petrouchka (J. Marshall) pl. 14.50. — 3. Marltchou (R. Blaise) pl. 11.

DEUXIEME COURSE. — Prix Mademe Egientina (9 partants) : 1 Laztèque (M. de Brissac) g. 86.50 ; pl. 17.50. — 2. Pes-olite (M. de la Forest) pl. 7.50 — 3. Mirage II (M de St-Mirel) pl. 8.

TROISIEME COURSE. — Prix Oheples (9 partants) : 1. Helvellyn (J. Marshall) g. 14.50 ; pl. 7.50. — 3. Canne Blanche (A. Chéret) pl. 14.50. — 3. Hallucinée (R. Daniel) pl. 11.50.

QUATRIEME COURSE. — Prix Roslorulan (7 partants) : Ecurie E. Martinez de Hoz gagnante : 1. Ergoteur (G. Garner) g. 12 ; pl. 24.50. — 2. Tridi (Ch. Semblat) pl. 11.50.

CINQUIEME COURSE. — Prix Scademan (8 partants) : 1. Angelico (F. Edgeh) g. 23 ; pl. 8. — 2. Collecteur (G. Garner) pl. 7.50. — 3. Ambre Antique (A. Rabbe) pl. 11.50.

SIXIEME COURSE. — Prix The Palmer (19 partants) : 1. Grimouchou (Bégniristain) g. 74 ; pl. 24.50. — 2 Fort Mahon (A. Chéret) pl. 20.50. — 3. Verduron (A. Rabbe) pl. 12.50.

Une épidémie de croup s'est déclarée à Anor

Six cas, dont un mortel ont été constatés

L'épidémie de croup qui sévit depuis quelque temps dans les localités de l'Aisne limitant le département du Nord vient de gagner la commune d'Anor. On y a signalé six cas, dont un mortel, celui du jeune Albert Catillon, âgé de 10 ans, demeurant rue des Romains.

Le gamin avait ressenti les premières atteintes du mal, dimanche après-midi. Dans la nuit de lundi à mardi il succombait. L'école de la rue d'Hirson a été licenciée.

Les horribles crimes du vampire de Dusseldorf

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il eut cependant la présence d'esprit de demander à sa victime si elle se souviendrait de la maison où le tragique destin faillit lui être fatal. Elle affirma que non. Son air apeuré rassura l'homme. « Encore une qui n'osera rien dire », pense-t-il.

Hélas pour lui ! la blonde enfant avait fort bien repéré les lieux. Elle les décrivit minutieusement dans la lettre à son amie.

La police, tout d'abord, n'en crut pas ses yeux. La maison semblait trop respectable pour avoir tenu, dans ses murs, l'étrangleur maudit.

Mais la jeune fille maintint ses affirmations. Ce jour-là, l'homme était absent. On remit à plus tard l'expédition. Nous en avons donné les péripéties dramatiques.

Le maçon, inquiet, aux aguets, n'était plus lui-même. Si maître de ses pensées jadis, son secret semblait devenu trop lourd. A qui se confier, sinon à sa femme, tendre compagne, prête à tous les pardons ?

C'est ce qu'il fit il y a huit jours. Il avoua ses crimes. Elle cria, folle : « Ce n'est pas possible ! » Hélas ! Peter disait la vérité et détaillait tous ses forfaits...

La femme se souvint alors... Au mois d'août dernier, elle venait de rentrer, à quatre heures du matin, exténuée de son dur labeur.

Son mari n'était pas là. Il arriva vers cinq heures, rempli de boue, ses vêtements maculés de sang. Elle l'interrogea sur ces taches suspectes. Il devint grossier et affirma une bonne et neuve fortune... L'épouse mâcha son dégoût. Il y eut bataille et la vie recommença, semée d'ententes et de coups.

Le souvenir lui revint lors des aveux : elle n'eut alors plus de doutes ; Peter était bien le monstre recherché et haï par les mères...

Ici, la police est muette. Elle affirme que le hasard seul la mit sur les traces du personnage. Il semble que Mme Kuerten, soit pour se venger des injures et des coups, soit encore pour libérer sa conscience, ait été, au contraire, d'une aide précieuse pour les policiers. Lors de l'arrestation, la foule, badaude, suivait le groupe d'enquêteurs, emmenant, solidement garrotté, leur prisonnier. Personne ne semblait se douter de l'importance de la capture.

Mme Kuerten dit alors : « C'est le vampire ». On lui rit au nez. Le vampire devait avoir une autre tête, une autre carrure, bref, rien dans le faiot bonhomme qu'on entraînait ne révélait le grand criminel...

La femme cria alors : « Croyez-moi, c'est lui, je suis payée pour le savoir. » Le groupe atteignait la prison. Les lourdes portes se refermèrent sur lui.

Le soir même, on trouvait évanouie au pied de sa porte l'épouse crucifiée. Un asile d'aliénées l'abrite maintenant, loin du flot humain, qui, dans la ville, demande qu'on lui livre son atroce mari.

Cynisme incroyable

Kuerten a une excellente mémoire, meilleure que celle des victimes qui échappèrent à ses griffes et de la plupart des témoins. C'est lui qui rectifie et complète leurs déclarations. Il parle avec un cynisme incroyable. Quand on l'interroge au sujet de l'assassinat de Gertrude Aldermann, Kuerten conclut :

« Non, je n'ai pas de remords. Je ne crois pas qu'elle ait souffert ; elle était probablement morte quand je l'ai frappée avec mes ciseaux. »

Kuerten avait étranglé l'enfant avant de lui plonger ses ciseaux dans la gorge.

Il affirme que ses crimes ne lui procuraient aucune satisfaction spéciale.

« Je devrais vous entretenir pendant des heures, ajoute-t-il, si je voulais vous exposer les motifs qui m'ont poussé à tuer. Je voulais me venger ; le sang devait couler, parce que j'avais été moi-même maltraité et torturé trop longtemps. »

Hier matin, le « vampire » fut emmené en auto au Palais de Justice. A un moment donné, un encombrement se produisit. La foule alors se rua, hurlante, prête au lynch. Il fallut à la police beaucoup de sang-froid et de fermeté pour protéger le misérable prisonnier.

Pour de nouveaux crimes

Une dernière dépêche de Dusseldorf reçue au cours de la nuit, indique que Kuerten, le « vampire de Dusseldorf » a déclaré mercredi matin que lors de son arrestation il préparait de nouveaux crimes. Il avait, dans ce but, acheté deux marteaux qu'il avait cachés dans la région où il se proposait de trouver des victimes. Les marteaux n'ont pas été retrouvés à l'endroit indiqué par Kuerten, mais la police croit toutefois que les déclarations du bandit sont exactes et que les deux marteaux ont été trouvés et emportés par des enfants.

FEUILLETON DU 29 MAI 1930. — N° 26

la petite châtelaine

PAR ETIENNE MICHEL

Sa décision fut vite prise : s'introduire dans la propriété, arriver près de Gina, abattre le chien dont il prévoyait l'attaque, non avec un coup